

◆ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

À noter le traditionnel **vide grenier, le dimanche 07 juin 2015**, place de la mairie.

Vous pouvez d'ores et déjà participer, en imprimant la fiche d'inscription sur le site de la Mairie de Saint Mexant (<http://saint-mexant.fr/>).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez laisser un message au 07 81 21 03 03 (numéro de téléphone de l'APE).

◆ CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 19 MARS 1962

Cette journée nationale, rend un hommage solennel à toutes les victimes, combattantes et civiles, de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

Votre municipalité a organisé un défilé, de la Mairie au monument aux morts.

Un dépôt de gerbe par une adjointe et un conseiller municipal a eu lieu. Une minute de silence a été observée.

Monsieur Le Maire, avant de lire le message de Monsieur Jean-Marc TODESCHINI, secrétaire d'état auprès du Ministre de la Défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, a tenu à évoquer un fait récent lié à la fin de la guerre d'Algérie.

Le premier magistrat a condamné fermement l'acte du maire de Béziers (Front National) qui a « débaptisé » la « rue du 19 mars 1962 - fin de la guerre d'Algérie » pour lui redonner le nom d'un ancien Colonel Putschiste...

S'il fallait démontrer de nouveau l'idéologie de ce parti d'extrême droite... c'est fait.

Attention, a rappelé le Maire, à ne pas se laisser berner par des propos édulcorés, c'est l'arbre qui cache la forêt.



◆ RADAR PÉDAGOGIQUE

A la demande de la municipalité, un radar pédagogique a été installé par la Direction Départementale du Territoire, à proximité de notre école. Ce matériel permet d'indiquer votre vitesse lorsque vous roulez dans ce sens.

SÉCURISER NOTRE ÉCOLE,

PROTÉGER NOS ENFANTS, C'EST NOTRE DEVOIR



Responsable de la publication : **Jean-Marie FREYSSELINE**

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique



Mairie de SAINT MEXANT

Le Bourg

19330 SAINT MEXANT

Tél 05 55 29 30 03 - Fax 05 55 29 39 81

mairie-saint-mexant@wanadoo.fr

site web: www.saint-mexant.fr

Bulletin d'information Municipale

Mars 2015 - n°5

editorial



Depuis ce début d'année 2015, l'actualité, tourbillon permanent, nous emporte d'un sujet à l'autre, qui malheureusement n'est que violence et agressivité grandissantes dans les rapports humains de toute nature. Sans tomber dans les litanies des événements dramatiques que nous avons connus et que nous vivons régulièrement, tout laisse à penser que l'obscurantisme de certaines personnes peut entraîner des dérives pour la liberté, l'égalité et la fraternité.

L'égalité sera-t-elle respectée entre les petites communes et les grandes agglomérations, lorsque la dotation globale d'investissement versée chaque année par l'état aux collectivités locales sera diminuée fortement, plus de 11 milliard d'euros entre 2015 et 2017 ?

Concrètement, moins d'argent pour les communes, donc moins d'aides aux investissements pour développer les infrastructures, rénover les bâtiments, renforcer l'éducation de nos enfants, faciliter l'installation de nouvelles entreprises, de nouveaux commerces, maintenir l'artisanat si durement touchés par cette crise. Nous sommes tous convaincus aujourd'hui de l'urgence d'une reprise économique.

Elle entrainera forcément un regain d'optimisme, de tolérance et de fraternité.

La fraternité, tout comme au sein de votre équipe municipale qui œuvre pour mettre en place un nouveau programme de travaux, de projets, d'animations. Plusieurs dossiers avancent de façon concrète, vous aurez plaisir, j'en suis sûr, à les découvrir dans ce nouveau bulletin municipal.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Bien cordialement,

Patrick Bordas,
Maire Adjoint.

Dans ce numéro

- ▶ Travaux à l'école
- ▶ Enfouissement des réseaux
- ▶ La Saramagbelle
- ▶ Plan d'aménagement du bourg
- ▶ Ma Commune, ma santé
- ▶ Et maintenant, trions
- ▶ Foyer Culturel et sportif
- ▶ Loisirs créatifs
- ▶ Le Bel Atomne
- ▶ Fête de la musique
- ▶ 4L Trophy
- ▶ Défibrillateur
- ▶ Adresse mail
- ▶ Vide grenier
- ▶ Cérémonie du 19 mars 1962
- ▶ Radar pédagogique



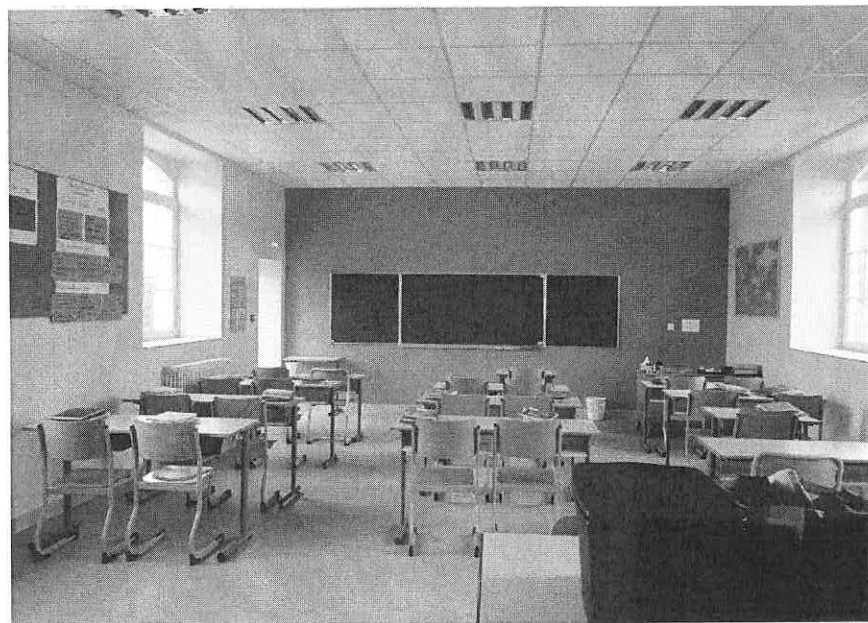
Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie - Poste et Instance de Coordination de l'Autonomie
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h - Le lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h.

◆ TRAVAUX A L'ECOLE

Evoquée régulièrement, la rénovation du groupe scolaire est entrée maintenant dans la deuxième phase de travaux.

La première étant terminée et « livrée », élèves et enseignants ont pu investir les lieux à la rentrée des vacances de février. Quelle surprise ce lundi matin, plus de 20m² gagnés pour cette salle où tout a été pensé et rénové afin d'étudier dans les meilleures conditions possibles.

La deuxième tranche s'étalera au moins jusqu'à mi-avril et comprendra la maternelle, le couloir, le réaménagement du bloc sanitaire (plus de wc et de lavabos, pose d'un faux plafond, nouvel éclairage). Changement de décors aussi pour la salle de motricité avec des couleurs chatoyantes et le remplacement du revêtement de sol.



◆ ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Dans le cadre du plan d'aménagement du bourg la FDEE (Fédération Départementale d'Electricité et d'Energie) de la Corrèze, secteur de Tulle Nord, procède actuellement à la dissimulation du réseau électrique à l'entrée du bourg coté route de Favars, la Croix de la Chapelle ainsi que sur les deux rues adjacentes. C'est l'entreprise Miane et Vinatier qui est mandatée par la Fédération pour la réalisation de ces travaux. La municipalité profite de l'ouverture des tranchées pour l'en-



fouissement du réseau téléphonique et du réseau d'éclairage public, avec la pose de nouveaux candélabres. C'est cette même entreprise qui a remporté l'appel d'offre, pour un montant de 56375€ à la charge de la commune. Les travaux vont durer encore quelques semaines et des feux de circulation alternée perturberont la circulation dans ce secteur pour la sécurité de tous.

◆ LA SARAGBELLE

Le dimanche 5 avril, Place de la Mairie à Saint-Mexant,

SARAGBELLE vous attend pour sa 3ème Edition « LA SARAGBELLE ».

Les randonneurs sont attendus sur la ligne de départ à 08h45 pour un parcours de 14 kms.

Nouveauté 2015, SARAGBELLE vous propose une randonnée VTT avec 3 parcours de 23 kms, 33,5 kms et 50 kms. Enfin, l'association invite un maximum de coureurs à participer à sa 3ème Edition « LA SARAGBELLE », **course de d'Espérance.**

◆ UN JEUNE A L'HONNEUR



Antoine Boulay, jeune lycéen de Saint-Mexant, a pris le départ de la 18ème édition du 4L TROPHY.

Il a fait partie des 1300 équipages qui ont traversé la France, l'Espagne et le désert marocain.

Cette mission humanitaire a pour but de convoier 60 tonnes de matériel et de fournitures scolaires au Maroc.

Son co-pilote était Nicolas Treuil de Saint-Germain.

Bel exemple de solidarité internationale, bel exemple à suivre.....BRAVO pour cet engagement. Mr le maire a félicité l'équipage, leur a souhaité bonne route avec beaucoup de prudence.

◆ UN DEFIBRILLATEUR À LA SALLE POLYVALENTE

Nous vous rappelons que la commune dispose d'un défibrillateur automatique.

Ce défibrillateur a été installé dans la Salle Polyvalente pour être accessible à tous. Un guide d'utilisation simple est mis à disposition à côté de celui-ci

Bien sûr, il ne doit être utilisé qu'en cas de nécessité avérée. Malgré une apparente facilité d'emploi, il demande de prendre certaines précautions pour une utilisation optimale.

Deux autres appareils sont aussi à la disposition des habitants, l'un à la pharmacie ATHLAN, l'autre auprès des Ambulances VAUJOUR.

Les défibrillateurs s'avèrent être aujourd'hui indispensables pour une première urgence, ils permettent de sauver des vies lors d'un arrêt cardio-vasculaire.

◆ VOTRE ADRESSE MAIL NOUS INTÉRESSE... RAPPEL

Au mois d'avril 2012, notre commune a finalisé le "Plan Communal de Sauvegarde" conformément au code de l'environnement, à la modernisation de la Sécurité Civile, au dossier départemental des risques majeurs et au pouvoir de police du maire. Ce document prévoit les procédures à mettre en œuvre en cas de risques majeurs définis dans ce plan.

Ce plan de sauvegarde est activé par le Maire ou un représentant élu désigné. Il est déclenché suite à une alerte ou un événement particulier : événement climatique important, intoxication alimentaire collective, accidents, etc...

Nous recevons aussi plusieurs fois par an des alertes météo émanant de la préfecture, nous pouvons par ce moyen vous en informer.

Dans un souci de rapidité et d'efficacité de circulation de l'information, en cas de problème sur notre commune, nous vous demandons de nous communiquer, si vous le souhaitez, votre adresse e-mail.

Bien évidemment, il n'y a aucune obligation, cette communication reste facultative.

Vous pouvez nous transmettre cette information par courrier dématérialisé à l'adresse :

mairie-saint-mexant@wanadoo.fr

Merci d'avance à ceux qui le feront.

◆ LOISIRS CRÉATIFS

C'est reparti pour l'Atelier Loisirs Créatifs. A l'issue de l'assemblée générale, le nouveau bureau a été élu. Le programme des activités pour 2015, a été établi. : mosaïque, perles, tricot, cartes 3D, déco... peinture vitrail, aquarelle, huile, tissu, soieauxquelles viennent s'ajouter couture et patchwork.

Au programme cette année :

- ◆ exposition pour la fête du melon les 5 et 6 septembre,
- ◆ marché de Noël programmé pour les 28 et 29 novembre.

A ce jour 31 personnes sont inscrites. Les séances sont ouvertes à tous, elles se tiennent au 1er étage de la salle polyvalente ;

- le lundi : à partir de 20 h pour l'ensemble des activités citées
- le jeudi : aquarelle à partir de 14 h

◆ LE BEL AUTOMNE

Le nouveau bureau se compose comme suit :

Paulette FARGES : Présidente
Roger LASCAUD - Yolande LACHAUD : Vice présidents
Annie GUERIN - Secrétaire
Christiane SALGUES : Secrétaire adjointe
Claude LAGORCE : Trésorier
Pierrette PONS : Trésorière adjointe

Les adhérents du Club du Bel Automne, ont commencé l'année 2015 avec toujours le même dynamisme. Dès janvier, lors de l'assemblée générale, les adhérents ont pu apprécier un délicieux repas préparé par le traiteur Fraysse de Corrèze. Les cours de gym ont repris, toujours sous la direction de Marie-Claire, et comptent une vingtaine de participantes.

En février une surprise attendait les convives venus déguster le repas chevreuil préparé par Daniel et Claude nos deux cuistots : le repas a été offert par le club à toutes les personnes présentes, geste qui a été très apprécié.

Au mois de mars, c'est le traditionnel repas "farcidures" qui nous a régalé.

Parmi les manifestations à venir, pour notre repas du mois d'avril, notre club envisage de faire découvrir des goûts venus d'ailleurs, en proposant une sortie au "Château de Chine" à Brive.

A noter aussi le concours de belote le dimanche 26 Avril à 14 heures, à Saint-Mexant.

Une sortie d'une journée est prévue pour le mois de Mai. Le lieu est encore à l'étude, mais les idées ne manquent pas;

Au mois de juin, aura lieu notre traditionnel repas "grillades" au stade de Boussageix à St Mexant.

C'est avec un immense plaisir que le club "Bel Automne" accueille tous les seniors de St Mexant qui souhaitent participer à nos nombreuses activités.



L'ASSOCIATION GREEN DESERT organisera pour la 3^e année la
FETE de la MUSIQUE à SAINT-MEXANT

Le SAMEDI 20 JUIN 2015 à partir de 18 Heures
Place de la MAIRIE

Un moment convivial à ne pas manquer, qui permettra à divers artistes de s'exprimer dans des domaines musicaux variés (chant, accordéon, orchestre rock) mais aussi participation d'enfants pratiquant un instrument, , danse...

Comme à l'accoutumée, il y aura la possibilité de se désaltérer et de se restaurer sur place.

◆ LE PLAN D'AMÉNAGEMENT DU BOURG (PAB)

Comme cela avait été annoncé sur plusieurs précédents bulletins, le PAB, portant sur la structuration et le renforcement de la fonctionnalité de la zone commerciale de « La Chapelle » et l'aménagement de la Rue des Erables (RD 130) depuis le giratoire jusqu'à la Rue de l'église, va entrer dans la phase de concrétisation sur le terrain.

En effet, l'Agence départementale Corrèze Ingénierie, en charge de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'étude et le suivi des travaux de ce programme, a déposé en Mairie fin février le dossier de prise en considération permettant à la commune de présenter sa candidature pour un PAB à réaliser sur trois années 2015, 2016 et 2017 et solliciter les aides auprès de l'Etat et du Département.

Pour ce qui concerne l'environnement direct de la zone commerciale de la croix de la chapelle, les principaux aménagements seront axés sur la sécurisation et l'optimisation de la circulation des véhicules et des piétons.

Ainsi, pour tenir compte des faits constatés au quotidien, l'accès principal va devenir celui en bordure de la RD 44. Pour ralentir à la fois les véhicules souhaitant entrer dans la zone et ceux qui continuent vers le rond point, une chicane sera aménagée pour rétrécir le champ de vision.

Pour les poids lourds, ce sera la seule entrée possible alors que leur seule sortie possible sera sur la RD 130, à proximité du point d'apport volontaire.

Pour les véhicules légers, l'entrée et la sortie seront possibles à la fois par la RD 44 et par la RD 130. Une voie de circulation et de dégagement sera aussi aménagée entre la station de lavage et la RD 44.

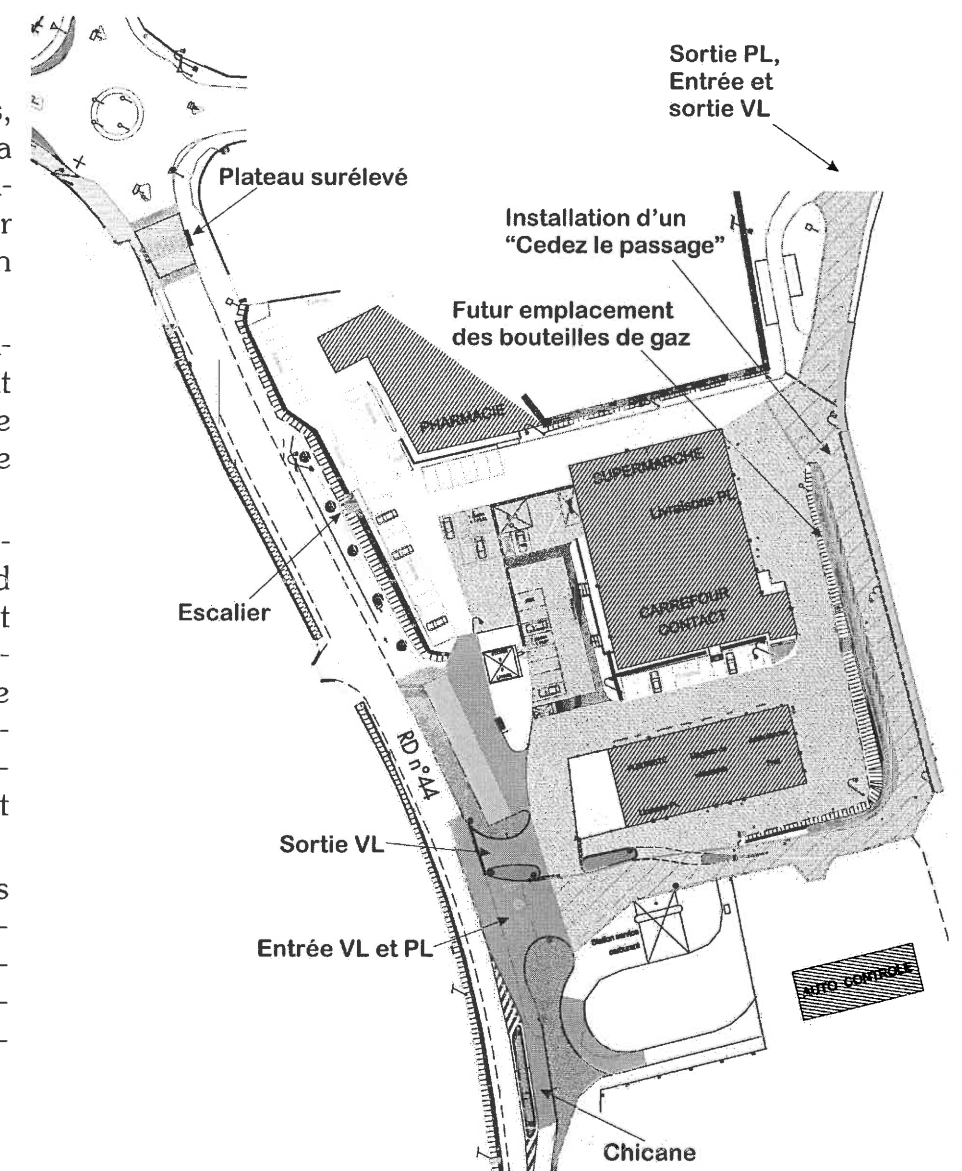
Un panneau « Cédez le passage » sera implanté à la sortie de la voie longeant le salon de coiffure et les bouteilles de gaz seront déplacées sur l'arrière de la zone, pour dégager quelques emplacements de parking.

Les piétons n'ont pas été oubliés, puisque un plateau surélevé sera mis en place sur la RD 44 à l'entrée du rond point et un escalier sera aménagé entre le chemin longeant la RD 44 et le parking.

Les travaux de voirie qui découlent de cet aménagement seront réalisés conjointement avec Tulle Agglo, qui en prendra une partie à sa charge.

Viendra ensuite le réaménagement de la RD 130 entre le rond point de la croix de la chapelle et la rue de l'église, avec une réduction de la largeur de la voie de circulation, ayant pour but de provoquer le ralentissement des véhicules par l'effet du rétrécissement du champ de vision.

L'espace ainsi gagné sur les bas cotés sera utilisé pour rationaliser et redistribuer le stationnement, tout en permettant une circulation plus sécurisée des piétons.



◆ MISE EN PLACE DE L'OPÉRATION « MA COMMUNE, MA SANTÉ » POUR SAINT-MEXANT

Comme dans beaucoup d'autres communes rurales de la Corrèze, certains administrés n'ont pas les revenus suffisants à la contractualisation d'une complémentaire santé. C'est vrai chez les personnes âgées mais pas seulement, des jeunes seuls ou en famille sont également confrontés à des problèmes de pouvoir d'achat.

Ceci posera à terme des problèmes de santé et de société auxquels il convient, pour une mairie, dans un esprit de politique sociale et de santé, d'apporter une aide ou au moins d'en être le facilitateur. Il ne s'agit en aucun cas pour la mairie de se transformer en courtier d'assurances, ce n'est pas de sa compétence.

En passant un accord avec l'association à but non lucratif ACTIOM, sans aucun engagement financier pour la commune, elle permet aux citoyens de s'assurer au travers du principe de la mutualisation élargie avec des tarifs mutualisés avantageusement négociés au regard du marché.

L'association ACTIOM est associée à deux groupes : MIEL MUTUELLE et PAVILLON PREVOYANCE qui offrent chacun trois formules possibles, sans questionnaire médical : **économie, sécurité et confort** avec des tarifs adaptés selon l'âge.

La liberté de chacun est préservée, il n'y a aucune obligation. C'est ouvert également à ceux qui possèdent déjà une complémentaire et qui pourront ainsi envisager un gain en pouvoir d'achat.

Vous pouvez retirer un dossier d'inscription à l'accueil de la mairie, qui vous indiquera l'adresse et le numéro de téléphone de la personne à contacter pour vous aider dans votre choix et pour la constitution de votre dossier.

En aucun cas le secrétariat ou les Elus ne sont compétents pour vous aider à ce sujet.

Parallèlement, et de façon complémentaire, il s'agit aussi de faire connaître l'ACS (Aide à l'Acquisition d'une Complémentaire Santé) dispositif d'Etat géré par la Sécurité Sociale qui soutient l'accès à une mutuelle pour tous par l'attribution selon l'âge et un plafond de ressources variable selon le nombre de personnes de la famille, d'un chèque santé pour payer une partie de la cotisation pour la complémentaire santé.

L'ACS est réservée aux personnes dont les ressources des 12 derniers mois ne dépassent pas de plus de 35% le seuil d'accès à la CMU complémentaire (CMU-C) et le plafond de ressources varie selon la composition de la famille.

Voici pour 2015 le plafond annuel de ressources :

Pour 1 personne : 11670€

Pour 2 personnes : 17505€

Pour 3 personnes : 21006€

Pour 4 personnes : 24507€

Au-delà de 4 personnes, 4668€ par personne à charge supplémentaire

Pour constituer votre dossier de demande d'ACS, vous devez vous adresser à votre caisse d'assurance maladie.



◆ ET MAINTENANT, TRIONS !!!

Tulle agglomération a fait le choix d'un service déchets moderne et adapté.

A compter du 1er juin 2015, l'ensemble des tournées de ramassage des ordures ménagères sera réorganisé. Cela ne changera rien pour vous quand à la fréquence des collectes.

Une nouveauté : la collecte du tri sélectif est étendue à 10 communes supplémentaires, en plus des 8 déjà existantes, c'est un nouveau service à la population.

St Mexant entre donc dans le tri sélectif au porte à porte. Il y aura 300 foyers concernés (sur les 540 que compte la Commune).

Vous avez déjà eu un aperçu de la faisabilité du tri et du ramassage :

- Visite des ambassadeurs du tri de Tulle agglomération
- Réunion publique
- Le guide du tri
- La distribution des sacs jaunes
- Le n°16 de Tulle agglomération magazine

Le ramassage au porte-à-porte est uniquement dédié au tri sélectif (sac jaune). Les ordures ménagères résiduelles seront toujours remises dans les containers (sacs noirs habituels).

Vous avez toutes et tous compris l'enjeu de ces mesures pour l'environnement et la planète : soyons des citoyens responsables, laissons une terre propre aux générations futures.

Le volume des ordures ménagères incinérables doit diminuer afin de ne pas augmenter les dépenses d'incinération qui coûtent 1.6 millions d'euros par an à l'Agglomération, donc à vous par la taxe que vous payez.

Les déchets recyclables sont valorisables, commercialisables et permettent à l'agglomération d'engager des actions nouvelles, pour votre service.

73% des ordures incinérées pourraient être recyclées, compostées ou évitées.

Alors, SUPER TRIEUR

C'est vous, c'est moi

N'oublions pas ce geste citoyen responsable.

◆ FOYER CULTUREL ET SPORTIF

Le foyer culturel et sportif a tenu son assemblée générale annuelle et a procédé à l'élection de son nouveau bureau :

Présidente : Marie-Céline Faucher

Trésorière : Ariane Box

Secrétaire : Héléne Aujol

Secrétaire adjoint : Gérard Queyrie

Son programme 2015

Une soirée danse avec les différentes sections du foyer, le vendredi 12 juin

L'organisation d'une course cycliste en partenariat avec l'Union Cycliste Corrèzienne le dimanche 5 juillet

La traditionnelle fête du melon le 5 et 6 septembre

Le foyer accueille toujours les bénévoles, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

A l'occasion de la course cycliste du 5 juillet, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour être signaleur lors de cette course.

Merci de vous inscrire au 06.70.82.82.23